



MARCHÉ FORAIN

Nouveau règlement du marché forain

Le nouveau marché forain que les Kremlinois ont choisi lors du premier référendum kremlinois annuel en novembre 2021 est désormais pleinement opérationnel avec la publication du nouveau règlement, qui sera effectif à compter du 1er août.

Publié le 22 juillet 2022

Ce nouveau règlement met en œuvre les décisions prises en concertation avec les commerçants puis décidées ensuite par les Kremlinois lors du référendum kremlinois annuel.

Le règlement du marché forain prévoit notamment que :

- La circulation au sein du marché et la visibilité des commerçants soient améliorées à l'aide des nouveaux stands et d'une meilleure organisation spatiale.
- La propreté soit renforcée avec notamment la nouvelle collecte des déchets et le tri sélectif de ces derniers.
- Les sacs plastiques soient supprimés et remplacés par des sacs en tissu et des sachets en papier, plus respectueux de l'environnement.

La ville du Kremlin-Bicêtre est fière d'avoir un marché plus agréable, plus propre et plus écologique !